CARTE RIVERAIN ZONE BLEUE - SUCRERIE

Vous êtes domicilié dans l'une des rues suivantes ?

rue de la Bascule - rue de la Sucrerie (nº 8 et 10) - sentier Del Sirôpe - rue des Béguinettes - rue des Cheûves - rue des Cossettes - rue des Fabriques - rue du Babilaire - rue du Chafor - rue du Château le Docte - rue du Rapuroir

Vous avez droit à la carte riverain zone bleue Sucrerie et vous pouvez vous stationner dans la zone dont les limites sont Avenue des Cossettes (dès le N°4) - rue de la Bascule (depuis la rue Rabauby) - rue des Fabriques au croisement avec la N29 jusqu'au croisement avec la rue du Château le Docte et l'immeuble au coin de la rue Rabauby

